

## RAPPORT COMMISSION FINANCIERE

### Le compte de résultat 2018 :

Le résultat final est négatif, à 20 621€ après les derniers réajustements.

#### En charges :

- **Autres charges exceptionnelles** : 22 075€ :

dont 15 730€ de provisions pour congés payés oubliées les années passées.

dont 3000€ de régularisations comptables (comptes non soldés depuis plusieurs années)

dont 3000€ d'écarts sur immobilisations, pour mettre en phase la compta et le tableau des amortissements.

- **Charges sur exercices antérieurs** : 4 909€

Sans ces charges exceptionnelles et régularisations, le résultat comptable 2018 aurait été équilibré.

- Par ailleurs : légère augmentation des **charges de personnel** liées au **secteur technique** (+ 10 000€ de salaires, + 2000€ de locations, + maxivolleyades : 4600€ + beach 1000€).

#### En produits :

- **Baisse des subventions** de 12 k€ (CNDS - 7 000€ et AAL - 7 000€). La baisse d'AAL est liée au déficit fédéral (les AAL fédérales ont été ramenées de 400 K€ à 250K€ pour 2018, en ... mars 2019!).

- **Produit exceptionnel** lié à la vente du minibus : 11 000€.

### Le bilan :

#### Le passif : en diminution de 141 600 €

- Le déficit affecte d'autant les **fonds propres** qui passent de 70 à 50 k€ . Le **fonds associatif** reste suffisant pour assurer la pérennité du fonctionnement de la ligue , en ajoutant aux 50 018€ de fonds propres les 110 K€ de fonds de roulement (que l'on retrouve chaque année au passif), ainsi que la subvention d'investissement de 12 k€ pour le minibus.

- Légère augmentation de nos **dettes** fiscales et sociales (+ 5200€ dont 15 000 de dettes portant sur les congés payés) et des dettes fournisseurs (+ 4200€).

- Les **autres dettes** de la ligue : en très forte diminution, liée au du passage au paiement direct des licences à la fédération, intégrant la cotisation régionale. Cela impacte fortement le total du passif.

- Les **subventions à recevoir** viennent augmenter le passif à court terme.

**L'actif :**

- Régularisation comptable sur les **amortissements des immobilisations** (+13 600€)
- La très forte diminution des **créances des clubs** (- 150 K€) n'est pas forcément un gage de « bonne conduite » : il s'agit là encore des conséquences du paiement direct des licences à la fédération. En réalité, il reste au 31/12 quelques clubs ayant des dettes envers la ligue, mais ces créances ont été depuis recouvrées pour l'essentiel.
- La trésorerie reste suffisante pour faire face aux besoins de trésorerie.

**Bilan actions de la commission**

Nous avons changé de logiciel de comptabilité en septembre 2018. Après une mise en place difficile dû à une exportation de l'ancien logiciel qui a créé des erreurs de retranscriptions, tout fonctionne très bien, et il permet de gagner du temps, de travailler à distance. A ce logiciel s'ajoute un logiciel de facturation qui permet un meilleur suivi des règlements. Nous sommes suivis par un cabinet d'expertise comptable ARCEIS pour le suivi de la gestion comptable. Les déplacements des élus sont maintenant remboursés tous les deux mois. Au fur et à mesure nous mettons en place de nouveaux process pour faciliter cette gestion comptable.

Claude GANGLOFF, trésorier